



**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**

## **BOFIP-RHO-17-0768 du 19/10/2017**

Arrêté du 31 août 2017

**ARRETE PORTANT AFFECTATIONS D' INSPECTEURS PRINCIPAUX DES FINANCES PUBLIQUES AU SERVICE D'APPUI AUX RESSOURCES HUMAINES AU TITRE DE L'ANNEE 2017**

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté porte affectations d'inspecteurs principaux des Finances publiques au service d'appui aux ressources humaines au titre de l'année 2017.

Date d'application : 31/08/2017

DOCUMENT À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATIONS D'INSPECTEURS PRINCIPAUX DES FINANCES PUBLIQUES  
AU SERVICE D'APPUI AUX RESSOURCES HUMAINES AU TITRE DE L'ANNÉE 2017.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATIONS D'INSPECTEURS PRINCIPAUX DES FINANCES PUBLIQUES AU SERVICE D'APPUI AUX RESSOURCES HUMAINES  
AU TITRE DE L'ANNÉE 2017



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

---

Ministère de l'Action  
et des Comptes publics

---

**ARRÊTÉ**

portant affectation d'une inspectrice principale des Finances publiques au SCN Service d'appui aux ressources humaines

**LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS**

- Vu la loi n° 83-634 modifiée du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 modifiée du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu l'arrêté du 26 juillet 2017 relatif au service d'appui aux ressources humaines de la direction générale des finances publiques ;



**ARRÊTE :**

**Article premier** : l'inspectrice principale des Finances publiques (IPFiP) dont le nom suit, en fonction à la Direction des résidents à l'étranger et des services généraux (DRESG), est affectée au SCN Service d'appui aux ressources humaines dans les conditions ci-après indiquées :

N° DGFIP	Nom	Prénom	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
155584	BONNET	Marie-Josèphe	DRESG	SCN Service d'appui aux ressources humaines	04/09/2017

**Article 2** : le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 31 AOÛT 2017

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,  
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE, CHEF DU BUREAU RH-1B,

CÉLINE CASTELEYN

BOFiP  
Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Bruno Parent

ISSN 2268-0756